

*Belgique.*—Le recensement décennal de la Belgique, pris le 31 décembre 1876, vient d'être publié.

Il donne 5,336,185 habitants sur 2,945,516 hectares : soit 181 personnes par kilomètre carré, plus de deux fois et demi la densité de la population française, qui n'est que de 70 habitants sur 100 hectares.

Tout ce monde vit sur 41 arrondissements, 303 "cantons de milice" et 2,575 communes, dans 9 provinces.

En 1840, la Belgique n'avait encore que 4,073,162 habitants ; en 1850, sa population était de 4,426,202 âmes ; en 1860, de 4,731,937 ; en 1870, de 5,087,826. L'accroissement, de 1840 à 1876, est donc de 1,263,623 personnes, ou 31 pour 100. Pendant cette période de 36 années, le gain annuel a quelque peu dépassé 35,000 âmes en moyenne.

Dans ce même laps de 36 années, la province de Liège a gagné 54 pour 100 ; le Brabant 51 pour 100 ; le Hainaut 45 pour 100, ce qui est également le bénéfice de la province d'Anvers ; Namur a crû de 32 pour 100 ; le Limbourg de 21 pour 100 ; le Luxembourg de 17 pour 100 ; la Flandre Orientale de 11 pour 100 ; la Flandre Occidentale de 6 pour 100.

Pour nous en tenir à la comparaison du dénombrement de 1876 avec celui de 1866, la Belgique avait en 1866 une population de 4,829,329 habitants. Les 5,336,185 personnes de 1876 donnent une augmentation de 506,865 individus, soit en chiffres ronds 50,000 par an : à ce taux la France croîtrait annuellement de 350,000, ce qui est loin d'être le cas, comme chacun sait.

Dans ces dix ans, le Brabant a gagné 126,930 âmes, grâce à Bruxelles et à ses faubourgs, le Hainaut 110,208, Liège 34,619, Anvers 65,214, la Flandre Orientale 61,593, la Flandre Occidentale 44,825, Namur 13,988, le Limbourg 9,387 et le Luxembourg 8,035.

En 1866, d'après les déclarations des familles, 2,406,491 personnes parlaient le flamand, 2,041,784 le français, 308,361 le français et le flamand, 20,448 le français et l'allemand, 4,966 le français, le flamand et l'allemand, 35,356 l'allemand, 6,924 des langues étrangères.

Quelles sont ces proportions en 1876 ?

Divers journaux les ont publiées, mais avec la plus petite attention on reconnaît qu'ils donnent exactement, absolument, à dix millièmes près, les mêmes proportions qu'en 1866 pour les neuf éléments linguistiques : français, flamand, allemand, français et flamand, français et allemand, français, flamand et allemand, allemand et flamand, langues étrangères. Or, il est impossible qu'en dix années, dans un pays ayant neuf provinces de fécondité diverses, de grandes villes et un mouvement actif d'immigration et d'émigration, il est impossible, disons-nous, que neuf éléments soient restés invariables. On a simplement accordé le recensement de 1876 à celui de 1866 par une série de proportions et de divisions.

Mais on peut arriver à une approximation :

La Belgique wallonne comprend le Hainaut, l'arrondissement de Nivelles-en-Brabant, la province de Namur, presque toute celle de Liège, presque tout le Luxembourg ; elle a gagné dans les dix années un peu plus de 200,000 âmes, qui sont à l'actif de la langue française.

La Belgique flamande comprend la Flandre Orientale, la Flandre Occidentale, la province d'Anvers, l'arrondissement de Louvain, la grande part de celui de Bruxelles, le Limbourg ; elle a gagné un peu moins de 200,000 âmes.

Reste Bruxelles avec ses faubourgs : dans cette grande ville cosmopolite, qui reçoit tant de milliers de français, notre langue fait évidemment de plus grands progrès que le flamand.

Enfin dans les provinces purement flamandes, le nombre des "francophones," dont on peut supposer qu'un prochain avenir fera plutôt des Français que des Flamands, ne cesse de s'accroître pour diverses raisons dont la principale est le grand va-et-vient d'émigration et d'immigration entre la Flandre flamande et les villes industrielles de la Flandre française.

Par toutes ces considérations nous admettrions volontiers que le nombre des Belges francophones a crû au moins autant que celui des belges flamingants, soit 250,000 sur 500,000. Or, ils étaient moins nombreux que les flamingants en 1866, et ils le sont encore ; donc leur accroissement proportionnel est plus grand.

—A Saint-Petersbourg vient d'être publié un ukase qui prescrit la fondation d'une université à Tomsk en Sibérie. Les bâtiments, dont la construction coûtera 600,000 roubles, devront être prêts en 1892, pour le 3e centenaire de la réunion de la Sibérie à l'empire russe.

La Gazette (russe) de Saint-Petersbourg affirme à ce propos que le projet de fonder une université dans les provinces asiatiques est très ancien et remonte aux premières années de ce siècle, alors que le gouvernement s'occupait de la réorganisation de l'université de Moscou et de la création de cinq universités : à Saint-Petersbourg, Vilna, Dorpat, Kharkow et Kazan. Un particulier généreux, M. Demidow, mit à cette époque un capital de 100,000 roubles à la disposition de la future université de Sibérie.

Mais ce n'est qu'au commencement du règne actuel que la question de l'université de Sibérie fut remise à l'ordre du jour, et encore dut-il se passer plus de vingt ans avant qu'elle reçut une solution pratique.

On hérita longtemps entre Tomsk et Omsk comme siège de l'université. On redoutait pour la population scolaire le contact de la nombreuse population de déportés que possède Tomsk. Cependant la question, soumise à une commission spéciale, finit par être résolue en faveur de cette dernière ville.

Tomsk, d'après les renseignements recueillis par cette commission, a sur Omsk une supériorité incontestable comme siège d'une université. Cette ville est, sous tous les rapports, le point central de la Sibérie, non seulement géographiquement parlant, mais encore sous le rapport des intérêts matériels et commerciaux. Tomsk jouit en outre, aux yeux de la population sibérienne, de la réputation d'avoir maintenu intactes les antiques traditions du peuple russe ; c'est là que la langue russe est parlée avec le plus de pureté et que les us et coutumes de la métropole sont conservés la plus religieusement. Bref Tomsk a bien réellement le droit de revendiquer le nom de "Moscou de la Sibérie."

—On sait que si l'on fait passer un rayon de lumière à travers un morceau de cristal taillé en prisme triangulaire, on peut recevoir, sur une feuille de papier blanc placée derrière le prisme, le rayon de lumière décomposé en sept rayons étalés donnant les couleurs de l'arc-en-ciel. Si l'opération se fait dans une chambre bien close, un rayon de soleil passant à travers un trou de grille pratiqué dans le volet de la fenêtre, l'effet produit a tout son éclat. Ce que l'on sait moins généralement, c'est que les savants ont trouvé, dans ces rayons colorés, que l'on nomme le spectre solaire, autre chose que les couleurs de l'arc-en-ciel. En prenant plusieurs prismes pour augmenter la dispersion des rayons, ils ont trouvé, au milieu des rayons colorés, des raies transversales, les unes sombres, les autres brillantes, placées à des intervalles irréguliers, toujours les mêmes dans la même lumière, différentes de couleur, de place et de largeur avec des lumières différentes. Ils ont ensuite constaté qu'avec une lumière artificielle ils pouvaient à volonté faire apparaître certaines raies en faisant brûler dans cette lumière certaines substances, en sorte que ces raies devenaient l'indication nette et précise de la présence de la substance en question dans la lumière qu'on analysait.

On peut donc arrêter au passage un rayon de soleil, le rayon d'une étoile, un rayon venu d'une nébuleuse, située dans les profondeurs insaisissables des cieux, comme un douanier arrête un passant à la frontière, et lui demander son signalement, et le forcer à répondre aux questions "qu'on lui fait. D'où viens-tu ? qu'as-tu brûlé à ton départ ?

Il est plus d'un savant qui ne se tromperait pas sur la réponse à la première question et auquel on ne ferait pas prendre un rayon de l'étoile Castor pour un rayon de Sirius. Presque tous les chimistes sauraient reconnaître si du fer, de la chaux, de l'hydrogène, etc. ont brûlé dans la flamme dont ils tiennent une parcelle à leur disposition. A certains signes particuliers, les plus expérimentés d'entre eux iront jusqu'à se prononcer sur la proportion des corps qui ont brûlé dans cette flamme.

L'un des plus zélés et savants observateurs spectroscopistes, M. Cornu, est ainsi arrivé à nous dire que les trois corps qui ont le rôle prépondérant dans la flamme du soleil sont le fer, le nickel et le magnésium ; puis viendraient le calcium, l'aluminium, l'hydrogène, le manganèse, le cobalt, le titane, le chrome et l'étain. — De les aéro-lithes qui nous arrivent de presque tous les points de l'espace, quand ils sont métalliques, contiennent du fer et du nickel presque pur ; quand ils sont de nature pierreuse, ils contiennent beaucoup de silicates et de magnésie.

Les rayons du soleil nous arrivent donc, après avoir brûlé à sa surface dans une couche de matière analogue à celle des aéro-lithes. Rien d'étonnant alors à ce qu'en chaque lieu le soleil s'élevant et baissant au milieu du ciel chaque jour ait une action régulière sur l'aiguille aimantée. La probabilité de l'unité de matière dans la nature, avec le fer comme l'un des constituants principaux du soleil, reçoit un appui de la densité considérable de notre terre. Cette densité ne s'explique que par la présence, dans l'intérieur de notre globe, de masses métalliques énormes, du fer probablement. Les